

#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal

Québec H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

# Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

# Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
SERVICE DE BLANCHISSAGI	Ε				
Solicitation No N° de l'invitation	on	Da	ite		
21C31-143412/A		20	14-04	-16	
Client Reference No N° de réfé	érence du client	GE	ETS R	ef. No N° de réf. de SEAG	
21C31-14-3412		PV	V-\$M7	ГА-550-12696	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FN	/IS I	No./N°	VME	
MTA-3-36200 (550)					
<b>Solicitation Closes -</b>	L'invitation pr	en	d fii	η Time Zone	
at - à 02:00 PM	-			Fuseau horaire	
on - le 2014-05-07				Heure Avancée de l'Est	
on - le 2014-03-07				HAE	
Delivery Required - Livraison ex	rigée				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Guernon (mta550), Émile			mta550		
Telephone No N° de téléphone	)	FAX No N° de FAX			
(514)496-3585 ( )		(514)496-3822			
Destination - of Goods, Services	s, and Construction:				
Destination - des biens, services	s et construction:				
SERVICE CORRECTIONNEL I					
CORCAN - ÉTABLISSEMENT	ARCHAMBAULT				
321 CHEMIN DE L'AEROPORT	Γ				
STE-ANNE-DES-PLAINE					
Québec					
J0N 1H0					
Canada					

#### Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



Solicitation No. - N° de l'invitation

21C31-143412/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21C31-14-3412

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-3-36200

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta550

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# VOIR DOCUMENT CI-JOINT POUR CLAUSES ET CONDITIONS

Demande d'offre à commandes individuelle régionale (OCIR) pour fournir sur demande des services de buanderie et de blanchissage tel que mentionné dans l'Annexe «A» et dans le cadre d'un plan de contingence de CORCAN pour sa buanderie située à Ste-Anne des Plaines.

#### **TABLE DES MATIÈRES**

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement
- 4. Compte rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

- 1. Instructions pour la préparation des offres
- 2. Paiements par carte de crédit

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

# PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

- 1. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement
- 2. Exigences en matière d'assurance

## PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée de l'offre à commandes
- 5. Responsables
- 6. Utilisateurs désignés
- 7. Instrument de commande

- 8. Limite des commandes subséquentes
- 9. Limitation financière
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Attestations
- 12. Lois applicables

# B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Énoncé des Travaux
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Assurances
  - Exigences en matière d'assurance
- 7. Clauses du Guide des CCUA

#### Liste des annexes :

- Annexe A Énoncé des travaux
- Appendice 1 Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie
- Appendice 2 Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie (Suite)
- Annexe B Méthode d'évaluation et critères de sélection
- Annexe C Base de paiement/Prix unitaires
- Annexe D Liste des Centres Hospitaliers desservis
- Annexe E Exigences relatives à la sécurité
  - Formulaire 1279 «Accès à un établissement» reliées au SCC seulement
- Annexe F Liste complète des administrateurs

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# 1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

Partie 1	Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
Partie 2	Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
Partie 3	Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
Partie 4	Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
Partie 5	Attestations: comprend les attestations à fournir;
Partie 6	Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
Partie 7	7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent:
	7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat

résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

# Les annexes comprennent :

Annexe A -	Énoncé des travaux
Appendice 1 -	Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie
Appendice 2 -	Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie (Suite)
Annexe B -	Méthode d'évaluation et critères de sélection
Annexe C -	Base de paiement/Prix unitaires
Annexe D -	Liste des Centres Hospitaliers desservis
Annexe E -	Exigences relatives à la sécurité
	Formulaire 1279 «Accès à un établissement» reliées au SCC seulement
Annexe F -	Liste complète des administrateurs

#### 2. Sommaire

Demande d'offre à commandes individuelle régionale (OCIR) pour fournir sur demande des services de buanderie et de blanchissage tel que mentionné dans l'Annexe «A» et dans le cadre d'un plan de contingence de CORCAN pour sa buanderie située à Ste-Anne des Plaines. Pour la période débutant de la date d'émission pour une période de 12 mois avec une possibilité d'une période de prolongation d'une (1) année additionnelle.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

# 3. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement (Voir Annexe «E» cijointe)

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 - Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances; et la Partie 7 - Offre à commandes et clauses du contrat subséquent.

Tous les employés de l'offrant ou de ses sous-traitants qui devront avoir accès aux établissements du SCC devront compléter le formulaire CSC-SCC 1279. Le SCC se réserve le droit de refuser les employés qui ne rencontrent pas les normes minimales de sécurité du SCC. Aucune compensation monétaire ne sera accordée au fournisseur pour les employés refusés d'accès.

#### 4. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-03-01) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

#### 2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

#### 3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins **SEPT (7) jours civils** avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

# 4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

#### 1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre technique (2 copies papier)

Section II: offre financière (1 copie papier)

Section III: attestations (1 copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Voir Annexe «A» ci-jointe.

#### Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec « l'annexe «C», Base de paiement » ci-jointe). Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

# 2- Paiement par carte de crédit

Le Canada den	nande que les offrants complètent l'une des suivantes :
a)	( ) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.
	Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :
	VISA
	Master Card
b)	( ) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires (Voir Annexe «B» ci-jointe)

#### Technique:

- 1- Conformité à la description des services énumérés dans l'Annexe «A» ci-jointe.
- 2- Acceptation des conditions établies dans la DOAC.

#### Critères obligatoires:

- 3- Détenir une expérience minimale de 2 ans consécutive depuis les 5 dernières années au niveau de la fourniture des services de buanderie destinés aux hôpitaux et/ou centre de soins de longue durée.
  - **Fournir avec votre offre** la preuve à cet effet avec 2 lettres de référence de clients desservis par l'entrepreneur ayant un volume minimum de 6200 kilos/semaine pour le Bloc A et de 11115 kilos/semaine pour le Bloc B.
- 4- L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée de l'OAC, une police d'assurance responsabilité civile équivalent à 2 000 000.00\$. Fournir document avant l'adjudication de l'OAC.
- 5- Délais de livraison: Délai de 24 heures et ce 7 jours sur 7 incluant les jours fériés.
- 6- L'offrant doit être situé à moins de 60 km de l'adresse suivante et vérifiable avec l'outil Google Map.

Hôpital chinois de Montréal 189 rue Viger Est Montréal. Qc

#### 1.2 Évaluation financière

Les offres financières seront évaluées sur la base des informations fournies à l'annexe «A» ci-jointe, qui fait partie intégrante de la présente demande d'offre à commandes.

- A) Conformité à la base d'établissement de prix selon l'annexe «C» ci-jointe.
- B) Les soumissionnaires sont tenus de soumettre des prix pour un ou les deux blocs mais pour chacune des années.
- \* Le prix le plus bas sera déterminé par la valeur totale des prix unitaires/kg appliqués pour les 2 années.

L'évaluation financière portera sur la base des prix soumis pour la période ferme de l'offre à commandes et l'année d'option proposée.

Évaluation du prix M0222T (2013/04/25)

L'offre à commandes sera émise en dollars canadiens. Si l'offre recommandée pour attribution d'une offre à commandes est en devise étrangère, elle sera convertie par le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture de la DOC.

#### 2. Méthode de sélection

2.1 Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères obligatoires pour être déclarée recevable.

L'offre ou les offres conformes/recevables avec le ou les prix évalué le plus bas, sera ou seront recommandés pour l'attribution d'une ou des OAC.

Le calcul des prix unitaires se fera par Bloc et total pour les 2 années.

Nous désirons émettre qu'une offre à commandes pour le Bloc A.

ET

Nous désirons émettre un maximum de trois (3) offres à commandes pour le Bloc B.

L'offre ayant le prix évalué le plus bas occupera le premier rang; la deuxième offre ayant le prix évalué le plus bas occupera le deuxième rang; et la troisième offre ayant le prix évalué le plus bas occupera le troisième rang.

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

- 1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes
- 1.1 Dispositions relatives à l'intégrité renseignements connexes (Voir Annexe «F» cijointe)

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

# PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

#### Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement (Voir Annexe «E» cijointe)

Tous les employés de l'entrepreneur ou de ses sous-traitants qui devront avoir accès aux établissements du SCC devront compléter le formulaire CSC-SCC 1279. Le SCC se réserve le droit de refuser les employés qui ne rencontrent pas les normes minimales de sécurité du SCC. Aucune compensation monétaire ne sera accordée au fournisseur pour les employés refusés d'accès.

#### 2. Exigences en matière d'assurance

Référence de

CCUASectionDateM9015TAssurance-exigences particulières2011/05/16

L'offrant doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe «B» si une offre à commandes lui est émise à la suite de la demande d'offres à commandes.

Si l'information n'est pas fournie dans l'offre, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

#### PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### A. OFFRE À COMMANDES

#### 1. Offre

1.1 L'offrant offre d'exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe «A» ci-jointe.

#### Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement (Voir Annexe «E» cijointe)

Tous les employés de l'entrepreneur ou de ses sous-traitants qui devront avoir accès aux établissements du SCC devront compléter le formulaire CSC-SCC 1279. Le SCC se réserve le droit de refuser les employés qui ne rencontrent pas les normes minimales de sécurité du SCC. Aucune compensation monétaire ne sera accordée au fournisseur pour les employés refusés d'accès.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2005 (2014-03-01), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### 4. Durée de l'offre à commandes

#### 4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées à partir de la date d'émission pour une période de 12 mois.

#### 4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une (1) période supplémentaire de 12 mois à partir du <u>(Sera complété au moment de l'émission de l'offre à commandes résultante)</u>, aux mêmes conditions et aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes **90 jours** avant la date d'expiration de celleci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

# 5. Responsables

# 5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Émile Guernon

Spécialiste en approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Bureau régional du Québec

800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 7300, Montréal (Québec) Canada, H5A 1L6

Téléphone: 514.496.3585 Télécopieur: 514.496.3822

Courriel: emile.guernon@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2	Représentant de l'offrant (Le représentant de l'offrant sera identifié dans l'offre à commandes.)					
	Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer : Renseignements généraux & Suivi de la livraison					
	Nom :					
	N° de téléphone :					
	N° de télécopieur :					
	Courriel:					
5.3	Contact chez le ministe (à être complété par le C	<b>ère-client</b> Canada lors de l'adjudication).				
Pour to avec:	oute information relative a	à la facturation et/ou aux paiements, voi	us pouvez communiquer			
MINIST	ÈRE-CLIENT:					
NOM:						
NO DE	TÉLÉDHONE:					

#### 6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

\_\_\_\_·

#### 7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par l(les) utilisateur(s) désigné(s) par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942 "Commandes subséquentes à l'offre à commandes" ou une version électronique.

#### 8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 112 500.00\$ (taxes applicables incluses).

#### Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de (<u>Sera complété au moment de l'émission de l'offre à commandes résultante</u>)\$, (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées exclue) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou **trois (3) mois** avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales 2005 (2014-03-01), Conditions générales offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010C (2014-03-01), Conditions générales services (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) l'Appendice 1, Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie;
- g) l'Appendice 2, Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie (Suite);
- h) l'Annexe « C », Base de paiement/Prix unitaires;
- i) l'Annexe « D », Liste des Centres Hospitaliers desservis;
- j) l'Annexe « E », Exigences relatives à la sécurité;

Formulaire 1279 «Accès à un établissement» reliées au SCC seulement

k)	l'offre de l'offrant en date du	(insérer la date de l'offre), (si la			
	soumission a été clarifiée ou modif	ée, insérer au moment de l'émission de l'offre:			
	« clarifiée le » ou « telle	que modifiée le » et insérer la ou les			
	date(s) de la ou des clarification(s)	ou modification(s)).			

#### 11. Attestations

#### 11.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

# 12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (<u>Sera complété au moment de l'émission de l'offre à commandes résultante</u>) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 2. Clauses et conditions uniformisées

#### 2.1 Conditions générales

2010C (2014-03-01), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, des conditions générales 2010C (2014-03-01) biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

#### 3. Durée du contrat

#### 3.1 Date de livraison

La livraison doit se faire dans un **délai de 24 heures** à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 4. Paiement

#### 4.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de

CCUASectionDateH1000CPaiement unique2008/05/12

#### 4.2. Paiement par carte de crédit

La carte de crédit suivante est acceptée :	
--	--

#### OU

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : \_\_\_\_\_\_ et \_\_\_\_.

#### 5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés. (Voir instructions à l'Annexe «A»)

#### 6. Assurances

#### Exigences en matière d'assurance

Référence de

CCUASectionDateG1001CAssurance – exigences particulières2013/11/06

L'entrepreneur doit respecter les exigences en matière d'assurance prévues à l'annexe «B». L'entrepreneur doit maintenir la couverture d'assurance exigée pendant toute la durée du contrat. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur. Pour les soumissionnaires établis au Canada, l'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada, cependant, pour les soumissionnaires établis à l'étranger, la couverture d'assurance doit être prise avec un assureur détenant une cote A.M. Best d'au moins « A- ». L'entrepreneur doit, à la demande de l'autorité contractante, transmettre au Canada une copie certifiée de toutes les polices d'assurance applicables.

Référence de CCUA G2050C

**Section**Assurance des clients du dépositaire

**Date** 2008/05/12

L'entrepreneur doit souscrire et maintenir, pendant toute la durée du contrat, une assurance des clients du dépositaire pour les biens de l'État dont il a la charge, la garde ou le contrôle, aux fins de réparations ou d'entretien, et dont le montant de la protection ne doit pas être inférieur à 2 000 000.00 \$. La base d'évaluation des biens de l'État est la suivante : «coût de remplacement (nouveau».

- Demandes d'indemnité : L'entrepreneur doit aviser promptement le Canada de toute perte ou dommage à ses biens et doit superviser, investiguer et documenter les pertes ou dommages afin que les demandes d'indemnité soient correctement établies et payées.
- 2. La police d'assurance des clients du dépositaire doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
  - b. Règlement des demandes d'indemnité : Le produit de l'assurance pour la perte d'un bien appartenant au Canada ou pour les dommages causés à ces derniers doit être versé à la partie appropriée, selon les instructions de l'autorité contractante.
  - C. Renonciation des droits de subrogation : L'assureur de l'entrepreneur doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par CORCAN et par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada relativement à toute perte ou dommage aux biens, peu en importe la cause.

# 7. Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006/06/16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006/06/16
C2000C	Taxes-entrepreneur établi à l'étranger	2007/11/30

## Annexe «A»

# Énoncé des travaux

# Voir document ci-joint

# Appendice «1»

# Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie

Voir document ci-joint

# Appendice «2»

# Procédures de finition et préparation de la lingerie/literie (Suite)

Voir document ci-joint

#### Annexe «B»

Méthode d'évaluation et critères de sélection

Voir document ci-joint

# Annexe «C»

# Base de paiement/Prix unitaires

Voir document ci-joint

# Annexe «D»

Liste des Centres Hospitaliers desservis

Voir document ci-joint

# Annexe «E»

Exigences relatives à la sécurité

Formulaire 1279 «Accès à un établissement» reliées au SCC seulement

Voir document ci-joint

# Annexe «F»

# Liste complète des administrateurs

# **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

# INSCRIRE TOUS LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE


# PROTECTED B

ONCE COMPLETED UNE FOIS REMPLI

## **INSTITUTIONAL ACCESS CPIC CLEARANCE REQUEST**

# **ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT DEMANDE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER AU CIPC**

PUT AWAY ON FILE – CLASSER AU DOSSIER ADMINISTRATIVE OR OPERATIONAL FILE DOSSIER ADMINISTRATIF OU OPÉRATIONNEL

▶ Original = 3170-12

► PLEASE PRINT INFORMATION CLEARLY - V	EUILLEZ ÉCRIRE EN L	ETTRES MOULÉES						
Institution – Établisseme	ent	Request received Demande reçue le	Date (YYAA-MM-	DJ)		AWAY ON I		3170-12
A. PERSONAL INFORMATION Surname Nom de famille	Fi	EMENTS PERSONN  III name (no nicknames  om au complet (pas de	or initials)	ales)		name (if app jeune fille (s		
Date of birth Date de naissance (YYAA-MM-DJ)		ieu de naissance ou municipalité	Prov	ince/State – Province	ou état		Country – Pa	ys
B. PHYSICAL DESCRIPTION	- DESCRIPTIC	N PHYSIQUE						
	nale Heig nme	ht – Grandeur	Weight – Poids	Eye co	olor – Couleu	r des yeux	Hair color Couleur des	cheveux
C. ADDRESS – ADRESSE								
Street – Rue	City/Town – Ville	ou municipalité Pro	vince	Postal Code - Co	ode postal	Telephone téléphone Home – Dom	number – Num	éro de /ork – Bureau
Representing (name of company/or	ganization) – Rep	orésente (nom de la cor	mpagnie ou de l'or	ganisation)				
D. GENERAL INFORMATION	_ RENSEIGNE	MENTS GÉNÉRALI	(					
Have you ever been convicted of a and such a pardon has been revok Avez-vous déjà été reconnu coupa octroyé un pardon qui a été révoqu.  Do you personally know of any per 2. Connaissez-vous personnellement	criminal offence for ked? lble d'une infraction ué? son incarcerated in	which you have not been go criminelle pour laquelle on a a correctional facility?:	granted a pardon, or a	e un pardon ou d'une infr If so, provide na	action pour laq	uelle on vous a	· L o	es No Non Non Non
Do you have any reason to believe Avez-vous des raisons de croire que a contract de c					ırité personnelle	e ou la sienne '	? <u> </u>	es No Non
<ol> <li>Are you related/associated to an in Êtes-vous apparenté ou associé à</li> </ol>			ın détenu?					es No Non
If you have answered YES to any or	f the above, pleas	se explain below. – Si v	ous avez répondu	OUI à une des quest	tions ci-dessu	ıs, veuillez fo	ournir une expli	cation ci-après.
<b>•</b>								
In making this application, I hereby give the information provided on this form to conduct to ascertain my suitability. Finally, I ackresponsibility for any harm that may come harm is a direct result of negligence on the NOTE: Access may be denied for submareceiving clearance and approval.  Applicant's signature — Signature determined to the signature of the si	s sections A à E he Correctional Serv t such inquiries with nowledge that the Ca e to me in the cours part of an employee( sitting false informa u demandeur	ont été remplies, veu ice of Canada my consent lo police authorities as may be orrectional Service of Canad e of my activities, except w s) of the Service. tion. Passes may be issued	illez retourner le to use the En sou necessary renseig da has no jugée n here such du Can préjudid d for those NOTA	formulaire dûment in mettant la présente dem nements fournis dans le fiécessaire pour vérifier ma dada ne peut être tenu respuse est directement attribus. Tout demandeur qui fossement. Un laissez-pas	rempli à l'éta ande, j'autorise ormulaire afin de on admissibilité. ponsable d'un p ible à la négliger urnit de faux re	ablissement le Service con e mener, auprès Par ailleurs, je réjudice subi da nce d'un ou de enseignements	rectionnel du Can s des services de p e conviens que le S ans le cadre de me plusieurs employés s peut se voir refu	ada à se servir des police, toute enquête Service correctionnel es activités sauf si ce s du Service. user l'accès à ande d'accès est
F. FOR OFFICE USE ONLY – Reason for clearance – Motif justifia	ant la demande d							
Department making the request (ple Unité qui soumet la demande (en le	ettres moulées s.v	. ,		Division Head chef de la division	act ont		Date (YYAA-M	IM-DJ)
No criminal record Aucun casier	Numéro du	riminal record #: casier judiciaire	<b>&gt;</b>		ast entry: e entrée :	<b></b>		
An outstanding warrant/char Auteur du mandat non exécu		instance :						
SIGNATURES Approved		Not approved	Th	e individual has beer	advised. – L	e demandeu By:	ır a été informé	de la décision.
Approvéd Approuvée		Non approvée		Oui	Non Non	Par:		
Security Intelligence Officer Agent de renseignements de sécuri	Dat ité (YYAA-M	e Institutional H	lead 'établissement	Date (YYAA-MM-		Review Board é des visites		Date (YYAA-MM-DJ)
				1				